

AG FRANCILIENNE DU COLLECTIF DES PRECAIRES DE L'ESR

LE 13-04-2016, À 17H30 DANS LE FOYER DE LA BNF

Présent·e·s : environ 150 personnes.

- Intervention de soutien du représentant Sud de la BNF et présentation des conditions de travail à la bibliothèque.

- Les tours de paroles minutés (2') et alternés (femme/homme et personne qui n'ont pas encore pris la parole) sont pris par Gabriel et Mathilde. Le CR est préparé par Rémi et Virginie.

ORDRE DU JOUR

Présentation de l'ordre du jour et interventions préliminaires sur le déroulement

1- Bilan de la mobilisation

2- Revendications

3- Moyens d'actions

4- Synthèse et votes

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET INTERVENTIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE DÉROULEMENT DE L'AG

- Kevin présente l'ordre du jour et la situation du mouvement.

- Une prise de parole sur la légitimité de la présence des titulaires : est-ce qu'on est d'accord ?

Arguments contre : on n'a pas les mêmes intérêts, ça crée de la tension dans les AG.

Arguments pour : les arguments contre sont justes, mais le problème n'est pas individuel, il relève d'une logique de précarisation globale. Proposition de voter pour que les titulaires présents restent mais sans prise de parole. Le collectif des précaires de P8 a voté la non-mixité avec les titulaires.

Une troisième possibilité est évoquée : les laisser participer et prendre la parole. Est évoqué la question des conditions de travail des titulaires qui sont également touché·e·s par la précarisation du personnel de l'ESR. A priori, l'AG était annoncée ouverte : « soutien aux précaires »...

Vote : pour, avec prise de parole, sans participation aux votes.

1 - BILAN DE LA MOBILISATION

- K fait un rappel de la constitution du collectif national : dans le cadre de la mobilisation contre la loi travail, Paris 1, Paris8, Toulouse Le Mirail, Aix-Marseille (des universités étaient mobilisées localement depuis un an).

Problème de l'invisibilité, de l'atomisation de nos situations : il est donc important de créer de la solidarité, de se constituer et se rencontrer. 21 collectifs se sont fait connaître au jour de l'AG.

L'objectif de l'AG est de créer un mouvement unitaire et national. D'emblée est annoncé la proposition de Rencontres nationales fin mai.

- Prise de parole pour Paris 8 :

Une quinzaine de personnes étaient présentes à la première assemblée générale du collectif des précaires de l'ESR, qui a surtout permis de mesurer la diversité des situations de précarité. Puis de

prendre contact avec Paris1. Il y a deux niveaux de mobilisation : locale et nationale. A Paris 8, le contexte d'élections de la présidence et des conseils centraux a permis de lancer un appel aux listes à se positionner + campagne d'affichage. Les réponses des listes, pas encore synthétisées, sont très décevantes.

- Prise de parole pour Paris 1 :

Collectif des doctorant·e·s créé à l'issu de l'été dernier suite à la décision prise en toute discrétion de supprimer l'exonération des frais d'inscriptions des doctorant·e·s. Réunion en AG qui a permis de voter un certain nombre de revendications dont : création de plus de postes, exonération des frais d'inscription et de transports...

Une liste a été présentée à l'élection des conseils centraux et il y a eu des élu·e·s doctorants (sur des collèges a priori fermé aux doctorant·e·s). Il y a un vote de la rétention des notes et la décision de s'ouvrir à l'ensemble des précaires (recherches, personnels...).

- Prise de parole pour Nanterre :

20 personnes était réunies le 13-04-16 à midi. Il y a eu une tentative avortée l'an dernier de créer un collectif. Les rencontres ont permis de discuter des moyens d'action, sans unanimité pour l'instant.

- Prise de parole pour Nantes :

Collectif des précaires constitué suite à l'appel national. L'appel va être signé. N'ont pas statué sur les moyens d'action pour l'instant.

- Prise de parole pour l'INED :

Réunions la semaine précédente (10 personnes environ) et le 13-04-16 (20 personnes environ). On y a constaté aussi la diversité des profils. L'objectif est de toucher tou·te·s les contractuels de l'INED (80 environ) et faire bouger la direction.

- Prise de parole pour Science Po Paris :

Collectif des doctorant·e·s et vacataires créé dans l'élan de la mobilisation étudiante contre la loi travail. Le collectif est signataire de l'appel à la journée de mobilisation du 13. On insiste sur l'importance de se mobiliser pour les précaires mais souci de montrer qu'on soutient aussi les autres secteurs touchés par la loi travail.

- Prise de parole pour Aix-Marseille :

Constitué à peu près sur le même modèle et au même moment qu'à Paris 8. La 4^e AG du 13-04-16 a réuni une quarantaine de personnes. On a beaucoup de contacts dans l'ESR mais aussi avec l'intersyndicale, ce qui permet une mobilisation commune. 27 avril : interpellation du conseil d'administration. On est allé chercher des soutiens dans les sciences dures.

- Prise de parole pour Paris 4 :

Collectif de doctorant·e·s créé dans le cadre des élections internes et lié à l'arrêté doctoral. Ce sont joints à la mobilisation actuelle. Pour l'instant, on a surtout discuté des questions locales. AG le 13-04-15 : une douzaine de personnes présentes.

-Prise de parole pour l'université d'Amiens :

Collectif doctorant·e·s constitué dès le départ de la mobilisation contre la loi travail. Les étudiant·e·s ont demandé des échanges sur les pratiques militantes. Assez peu de précaires de l'ESR mobilisés : au départ un collectif de militant·e·s, il s'agissait de se joindre à la loi travail et de faire de la sensibilisation dans les labos.

- Prise de parole pour l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) :

Deux labos de socio à l'initiative. Commence à diffuser autour des vacataires, Ater etc. Problème du nombre de sites, principalement sciences dures et éco-gestion. Prépare un texte pour vendredi sur

les revendications qui date d'au moins 2 ans.

- Prise de parole pour l'EHESS :

Coordination tentée en décembre 2014 pour rallier des collectifs locaux. Réactivation du collectif à partir de l'appel des précaires de l'ESR. Focus sur la loi travail avec les étudiant·e·s qui a permis de faire des liens avec le personnel administratif qui subit de plein fouet la précarité. Il y a une rencontre : le collectif se réactive.

→ Prise de parole pour faire attention aux éléments de langage :

L'assemblée parle très souvent de doctorant·e·s or, il y a aussi beaucoup de docteur·e·s précaires qui sont aussi des vacataires (dont l'invisibilité est très importante et qui rencontrent beaucoup de problèmes de rattachement dans les laboratoires, qu'elle que soit leur situation).

→ Prise de parole concernant les outils qui ont déjà été mis en place pour le collectif :

Il s'agit de mettre en place des outils efficaces mais aussi éthiques. Concrètement on met en place les outils pour les collectifs locaux : chaque collectif peut avoir une liste de diffusion (ils la modèrent eux-mêmes) idem pour un espace sur le site général où chaque cif met ses infos locales.

Pour contacter la commission outils : outils@precairesesr.fr

⇒ *Un mail sera envoyé sur la liste nationale.*

- Témoignage de S, en procès contre le CNRS :

10 ans vacataire : CDD, Ater, 6 ans ingénieure de recherche (coordination de projets nationaux). Après les premières revendications, on lui a imposé de changer de labo pour un poste à Paris 8 où en réalité on a ouvert au concours son poste pour la remplacer, ce qui l'a mise au chômage depuis.

* RAPPEL : soutien à l'audience de S le 4 mai (si pas reporté) au tribunal administratif de Paris.

2 - REVENDICATIONS

- A. évoque la question des différents fronts. On propose de faire suivre sur le site « On vaut mieux que ça ». Collectif pourrait montrer des témoignages. On y revient dans le point moyen d'action.

- M. explique qu'un petit collectif à P8 a soulevé le problème de ce que cette situation fait de nous (concurrence, désolidarisation, etc.) Problème de comment on se mobilise par rapport à notre situation (par rapport aux titulaires par ex) mais aussi comment on fait exister convergence des luttes.

- Q. propose d'intégrer les différentes réformes de ces dernières années dans notre analyse. Il rappelle que la question de la précarité est directement liée à la politique publique mise en place à différents niveaux depuis des années. Il s'agit d'analyser la manière dont les différentes réformes universitaires nous ont atteint·e·s.

- Une doctorante à l'université d'Auvergne évoque la question des doctorant·e·s étrangers d'autant plus précarisés qu'ils/elles ont des difficultés d'accès à un grand nombre de prestations sociales.

- M. évoque l'idée de collecter toutes ces histoires, et de les répertorier. Travail d'ampleur qui nécessitera probablement de créer une commission.

- S. demande s'il y a dans l'assemblée des doctorant·e·s de sciences dures ? Quelques juristes et informaticiens se manifestent.

- C. docteur sans poste, rappelle qu'au moment de la loi Sauvadet la mobilisation était importante

en science dure et propose d'essayer de les contacter en réactivant ces listes.

- A. évoque l'importante mobilisation à Paris1 : 150 personnes sur la liste mail. Des personnes de tous les domaines de recherche sont mobilisées. La nouvelle présidence a été mise dans un rapport de force, ce qui a permis de porter des revendications importantes. A. insiste sur l'importance de la convergence des revendications entre les différents collectifs locaux. A Caen, on a réussi à obtenir la mensualisation de la paie des vacataires, c'est donc possible, ça a été fait ! Faire tourner l'info pour pouvoir s'adresser aux services administratifs.

- C. propose de contacter tous les secteurs du personnel de la recherche.

- R. indique qu'à Paris 8, il y a eu une ouverture progressive aux différentes catégories impliquées dans la précarité mais il faut aussi faire le travail de mobiliser tou·te·s les collègues enseignants. Il faut donc faire le tour des ED, labos etc.

3- MOYENS D'ACTION

- N propose de produire des témoignages, plutôt courts (format A4) à placarder un peu partout et diffuser sur le site precairese.fr.

- X invite l'assemblée à l'AG interprofessionnelle à Tolbiac, vendredi 15 avril à 18h. Pour massifier (la convergence des luttes est indispensable), il faut multiplier les AG de personnels dans les UFR, c'est le moment où on peut parler aux secrétaires et qui permet de créer des ponts.

- I dit que la question de la convergence est compliquée... En ce sens, une *Doc' Pride* a été organisée la semaine dernière : il s'agissait de rendre visible un travail invisible, faire prendre conscience que faire une thèse c'est déjà un travail en soi en montrant au public ce qu'on fait.

- T rappelle qu'à Nanterre une 1^{ère} AG a eu lieu le midi du 13-04-16. On s'est posé la question de savoir si on peut tout faire étant donné que les forces sont peu nombreuses encore... A ce titre, transmettre les avancées de la mobilisation ailleurs et avancer des chiffres à présenter faciliterait et encouragerait la mobilisation locale.

- Trois propositions d'action à court terme sont faites, dont celle de créer une commission capable d'indiquer ce qu'on peut faire parvenir jusqu'au tribunal administratif et de faire cette démarche : ça nous permettrait de lancer une action sur un long terme, même si le résultat est incertain, ça donne des échéances et cela implique un soutien des titulaires sur une base saine.

- S indique que de nombreux de titulaires sont prêts à nous soutenir. De plus, la précarisation touche aussi les titulaires. On rappelle que les conditions de travail sont horribles à Saint-Etienne : 4 titulaires pour 600 étudiants. Il y a eu de très nombreuses signatures à une pétition lancée « il y a urgence à créer des postes... ».

- K rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue qu'on ne gagnera pas dans le mois, qu'il faut articuler les temporalités de lutte (immédiate et à long terme) et sortir de l'AG avec un planning précis. On propose un week-end de rencontre nationale fin mai qui serait l'occasion de partir ensemble en action. K propose une semaine de mobilisation locale en mai comprenant des actions et des réunions publiques. Est avancée l'idée qu'à la rentrée on préparera une campagne et une grève nationale.

- V revient sur la question des outils qu'on utilise, notamment pour les pétitions. La convergence

doit aussi prendre en compte le respect des données personnelles. La commission outil est/sera là pour ça.

- P rappelle qu'à ce titre, le secret des actions à mener est tout aussi important et propose la création d'une commission action qui respecte le « secret » des actions et mette en place des techniques de mobilisation discrètes. Est également proposée la création d'une publication, pourquoi pas satyrique sur les conditions de travail dans l'ESR.

- M signale que le problème fondamental a été posé et que le crédit impôt recherche constitue l'argument majeur du gouvernement dont on pourrait faire un audit.

- A revient sur la rétention des notes. Cela permet et a déjà permis des régularisations de situations : rémunération etc. Rétention permet aussi d'informer les étudiant·e·s de nos luttes et d'obtenir leur soutien.

Y-a-t-il une mise en place nationale de cette action ? Un projet de suspendre les cours a été évoqué à Versailles, pourquoi ne pas proposer ce genre d'action aux titulaires ?

- S dit qu'être précaire c'est être sur siège éjectable. C'est pourquoi il serait intéressant d'aller débrayer dans d'autres universités que la sienne pour qu'on ne soit pas ciblé quand on va mobiliser les collègues.

- S revient sur la rétention des notes. Il faut être en lien avec le personnel administratif, le faire de manière intelligente pour ne pas être en rupture avec le personnel qui en souffrira et le faire de manière pédagogique auprès des étudiant·e·s.

- N fait la proposition de créer un *vademecum* sur le wiki : objectif de répertorier les types d'actions, les manières de les mener, ce qui marche/ne marche pas, avec un mot de passe pour que ce genre d'outil ne soit accessible qu'aux membres de la coordination.

- V rappelle les enjeux vis-à-vis de la question de saisir le tribunal administratif : l'objectif et de faire valoir l'idée selon laquelle il s'agit pour nous de faire notre travail et seulement notre travail. Il faut insister là-dessus et visibiliser le fait qu'on demande à ce que nos situations rentrent dans la légalité : on fait ce pourquoi on est payé. Par exemple, les vacataires ne sont pas assignés aux rattrapages, etc.

- M insiste sur le fait que les étudiant·e·s ne sont pas dupes des conditions de travail de leurs enseignant·e·s et certains ne demandent qu'à nous soutenir.

- O indique qu'il y a une violence symbolique forte à Paris 1. Il faut savoir qu'il est difficile de se mobiliser. Pourtant, on a présenté des doctorant·e·s aux élections sur le collège des titulaires et il y a eu 3 élus dans le collège MCF. Une semaine de grève a eu lieu. Pour la grève, il ne faut pas se déclarer en interne, à l'UFR ou au département : c'est à l'administration de le constater, pas à nous de se déclarer. Du coup, pour contourner l'injonction de l'UFR, l'idée est de présenter le volume horaire de cours des enseignant·e·s grévistes, ce qui permet de protéger les individus.

- L dit qu'à Paris 8 les étudiant·e·s sont sidérés par notre situation quand on leur explique mais que la rétention de notes peut aussi être mal perçue à leurs yeux. Il faut donc penser à expliquer ce qu'on fait.

- G insiste sur le fait qu'à toutes les revendications portées au niveau local la réponse classique est donnée : « on est mal pour vous mais ça dépend pas de nous ». D'où l'intérêt de les porter au niveau national. Travail de sensibilisation au niveau national est important. Il faut faire de la diffusion

auprès de certains medias.

- X propose de créer des outils qui rendent visibles nos droits et obligations en matière et d'enseignements. Le site ou le wiki pourrait servir à ça.

- X propose un moyen d'action pour sensibiliser nos collègues aux réponses qui nous sont fournies lorsqu'on pose des questions légitimes comme, par exemple, quand est-ce qu'on sera payé ?

- Y propose des actions qui pourraient rappeler le travail fourni par les précaires pour les événements scientifiques.

Une synthèse des moyens d'actions proposés par l'assemblée ci-dessus est faite. Au cours de cette synthèse, certains éléments sont précisés :

- Au sujet de la visibilisation de nos revendications, il faut agir concrètement avec des tribunes de presse. Il est essentiel de faire un travail d'information sur notre situation de précarisation (notamment des nouvelles conditions de précarité, comme la création de postes d'ATER sur 10 mois).

- Au sujet des actions, on insiste sur l'importance de fixer la prochaine AG.

- Au sujet du travail de long terme, on revient sur l'idée de faire un état des lieux et une synthèse des études déjà faites pour éviter qu'on s'épuise à reprendre des luttes qui ont déjà existées.

4 - SYNTHÈSE ET VOTE

- Vote sur la date de la semaine de la prochaine AG en contradictoire :

27 avril : 38

11 mai : 27

Abstention et Nppv : ?

⇒ **La prochaine AG aura lieu le 27 avril à 17h, le lieu reste à déterminer.**

- Appel à une rencontre nationale de tous les collectifs le week-end du 28 et 29 mai : voté à l'unanimité.

- Vote sur les commissions :

Commission presse et communication (pressecom@precairesesr.fr) : chargée de développer les contacts avec la presse, l'animation de nos outils de communication (réseaux sociaux, site...) en lien avec la commission outils, rédiger pour courant mai une tribune à publier au nom du collectif dans un journal national (ce dont nous pourrons rediscuter à la prochaine AG)

Commission action (action@precairesesr.fr) : chargée de préparer nos actions de visibilité, de grève, étudier leur faisabilité, sur mandat de l'AG.

Commission analyse-revendications (revendications@precairesesr.fr) : chargée de synthétiser les différents travaux existants et récolter les témoignages. A partir de ce travail, il s'agira de dégager des revendications et centraliser la documentation existante pour les diffuser.

Commission juridique (juridique@precairesesr.fr) : chargée de recenser nos droits de

travailleur.e.s et d'évaluer la possibilité d'attaquer juridiquement les universités pour les faire respecter.

Commission animation nationale (animnat@precairese.fr) : chargée de mettre en lien les différents collectifs partout en France. En priorité, il faudra communiquer un bilan nationale de la mobilisation du 13 et préparer la rencontre nationale des collectifs les 27 et 28 Mai.

Commission outils (outils@precairese.fr)

Voté à l'unanimité.

Décisions consensuelles :

- Virginie et Rémi sont mandatés pour rédiger et rendre le CR pour qu'il soit visible sur le site (sans infos sensibles).
- Commencer à afficher et faire circuler les dates pour la prochaine AG.
- Appel à une caisse de grève pour rembourser les frais déjà engagée (gérée par Virginie) : 57 euros pour les impressions de tracts ; 15 euros pour l'achat du nom du domaine (site internet) ; 23 euros d'adhésion à l'AutreNet (notre hébergeur associatif). Total 95 euros. 110 euros ont été récoltés. Il reste 15 euros.
- Une communication est proposée ce soir AG Nuit Debout.